

VOISINS & VOISINES

Publication gratuite du

**Comité
de Quartier**
Brivazac-Candau

37 avenue de Candau 33600 PESSAC Tél. 05 56 15 32 29 cqbc33@gmail.com

Rédaction - Mise en Pages: Dominique Burtin - Dominique Bouyer - Michel Lechanoine - Frédérique Robert - Françoise Sam - Sébastien Zaragosi
Publicité: Frédérique Robert.

Impression: ACS D Tirage en 1240 ex.

Avril
2021

124

<https://federation-quartiers-pessac.com/les-quartiers/brivazac-candau/>

Le Mot du Président

L'Assemblée Générale de notre Comité s'est tenue dans des conditions tout à fait inhabituelles, le dimanche 7 mars 2021. En effet, pour la première fois et nous l'espérons pour la dernière fois, elle s'est déroulée en visioconférence loin de notre salle de quartier. Nous étions néanmoins 19 participants, ce qui, compte tenu de la situation, reste un relatif succès.

Un Conseil d'Administration de 13 membres a été élu, 13 membres que je tiens à remercier pour leur implication dans un contexte difficile et une mention particulière pour la nouvelle venue. Avec 13 membres, nos moyens ne seront pas au niveau des années précédentes notamment pour la campagne d'adhésions et les animations.

Concernant la campagne d'adhésions, une fois de plus cette année, nous ne pourrons pas nous rendre à chaque adresse du quartier. Ceux qui le souhaitent peuvent néanmoins adhérer en nous contactant sur notre adresse gmail.

De même, nous imaginons difficilement pouvoir vous proposer des animations avant le dernier trimestre de l'année. D'ores et déjà, le vide-grenier et la chasse aux œufs ont été annulés. Sauf bonne surprise de dernière minute, la fête champêtre le sera également. Mais quand le temps viendra, nous savons pouvoir compter sur vous. Certains indices nous laissent penser que vous êtes dans l'attente de ces animations et du lien social qu'elles peuvent créer et que vous êtes prêts à venir aider le CA.

Dans ce contexte compliqué, la commission cadre de vie a continué à travailler. Vous avez pu lire, dans les derniers numéros de V&V, des compte-rendus de nos actions sur le plan vélo et sur les problèmes de voiries. D'autres projets sont encore à l'œuvre comme les cheminements doux ou les propriétés inondées dans le quartier. Nous comptons également sur vous pour réagir à nos actions et nous faire part de vos idées sur notre adresse gmail.

Dominique BURTIN

Cycles Mariani
CONCESSIONNAIRE


PEUGEOT
MOTOCYCLES


VELO & OXYGEN

27, av. Dr. Nancel Pénard
33600 Pessac
05 56 45 25 20

Mardi à Vendredi :
9h - 12h / 14h - 19h
Samedi :
9h - 12h / 14h - 17h

cyclesmariani@gmail.com

Rapport moral de l'assemblée générale 2021

Mesdames, messieurs, chers amis et adhérents.

L'année 2020 a été particulière pour plusieurs raisons.

2020, c'est d'abord, pour notre association, le départ, après 12 années passées à la présidence, de Jean Paul Messé. Il a quitté l'association pour se consacrer à d'autres objectifs. Fervent défenseur de la démocratie participative, il s'est battu face aux différents maires qui se sont succédé pour que les comités de quartier, qui portent la voix des habitants de Pessac, soient entendus et pleinement intégrés dans les processus de décisions municipales. Il a toujours su garder à l'esprit les buts que le comité de quartier s'est assigné dans ses statuts à savoir :

- La défense des intérêts du quartier ;
- La promotion de la solidarité entre les habitants du quartier ;
- L'animation de rencontres entre

les habitants autour de manifestations qu'elle organise ou coordonne ;

- Stimuler la vitalité associative dans le quartier.

Nous avons tous apprécié travailler avec lui et c'est avec regret que nous l'avons vu partir vers d'autres horizons. Guéno Julien a bien voulu relever le défi en prenant la suite. Nous avons pu apprécier ses qualités durant les premiers mois où elle s'est beaucoup impliquée. Malheureusement, elle a dû démissionner pour raisons personnelles dans le courant de l'été.

Compte tenu de la situation générale et du fonctionnement dégradé de notre association, le CA n'a pas jugé nécessaire de nommer un nouveau président. Les 2 vice-présidents, Hélène Ardouin et Michel Lechanoine, ont bien voulu assurer les affaires courantes jusqu'à une prochaine assemblée générale.

Le texte que vous entendez n'est donc pas pas strictement un rapport moral mais il a néanmoins été approuvé par les membres du CA.

2020, c'est ensuite, pour tous, une situation sanitaire inédite. Chacun d'entre nous a dû s'adapter.

Le fonctionnement du CA a été pour le moins dégradé. D'abord interrompu pendant le 1er confinement, nous avons ensuite organisé nos réunions à distance. L'ensemble de nos animations a dû être annulé mais vous avez su montrer ce besoin de lien dont notre société a tant besoin, par exemple en vous inscrivant nombreux au film de Noël qui finalement a dû être annulé.

De même, la campagne d'adhésions où nous allons à la rencontre de chaque foyer du quartier et que nous maintenons depuis plus de 20 ans n'a pas pu être réalisée. C'est d'autant plus dommage qu'il nous semble que c'est cette action qui légitime principalement notre action.

Heureusement, nous avons pu vous proposer 3 numéros de Voisins & Voisines. Cette année, si particulière, nous a montré que ce bulletin est un élément essentiel de notre relation avec les habitants. Il est resté le seul lien entre vous et nous.

Enfin, 2020, c'est une année électorale. Monsieur Franck Raynal a été élu pour un 2ème mandat. La création des secteurs dont le positionnement vis à vis des comités et syndicats de quartier n'était pas clair n'a pas améliorée la communication avec la mairie. Nous vous en faisons régulièrement part lors des Assemblées Générales précédentes. Ces secteurs sont néanmoins maintenus. Pour notre quartier, la maire adjointe du secteur est maintenant madame Fatima Bizine qui succède à monsieur Benoît Grange. Nous l'avons rencontrée le 29 octobre et lui avons communiqué, ensuite, 2 dossiers : notre contribution au «plan vélo» et une liste des problèmes de voiries identifiés sur notre quartier, liste qui s'appuie sur vos retours lors des précédentes campagnes d'adhésions.

2020 est passé péniblement, que sera 2021 ?

Difficile pour le moment de se projeter.

Pour ce qui concerne les animations, il semble difficile de respecter le calendrier habituel. Mais nous ne désespérons pas d'organiser quelque chose pour réunir les habitants du quartier et recréer du lien social. Bien sûr, ce quelque chose ne pourra être déterminé qu'en fonction de ce qui sera autorisé.

Même si les conditions ne sont pas optimales, la commission cadre de vie peut continuer à fonctionner. Certains objectifs que s'était fixée cette commission ont été interrompus en 2020 et pourront être repris en 2021, si ses moyens sont suffisants. Par ailleurs, dans la mesure où l'organisation des secteurs s'installe, il a été décidé de travailler différemment avec la mairie. Nous souhaitons organiser des entrevues régulières avec Mme Bizine.

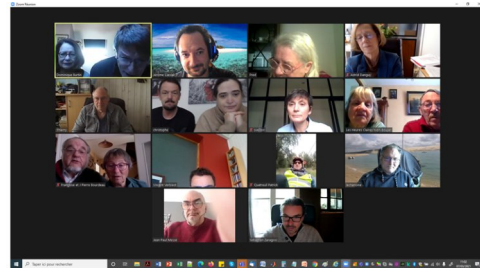
Chaque entrevue sera l'occasion d'évoquer des sujets au cœur des préoccupations des habitants du quartier, tels que :

- Nuisances liées au Sabaïdi (stationnement anarchique au niveau du rond-point, déchets...)
- Voies cyclables de notre quartier jusqu'à Pessac Centre ;
- Cheminements doux ;
- Réseau Fibre ;
- Centre de la PJJ (Protection Judiciaire Jeunesse) de l'Avenue des Echoppes ;
- Accès aux commerces pour les habitants du quartier, y compris les étudiants du Campus ;
- Maison de quartier (projet de longue date) ;
- Budgets participatifs ;
- Avenir : propositions pour le triangle défini par l'Avenue du Dr Schweitzer, la rue du Sable et l'Avenue Marc Desbats.

Les membres du CA.

Compte-Rendu de l'AG

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue en visioconférence le dimanche 7 mars 2021. Elle débute à 11 h 00 en présence de 19 adhérents dont 12 du CA. Cette année 2020, compte tenu de la situation sanitaire et donc de l'absence de campagne d'adhésions, nous étions 63 adhérents au comité de quartier.



I. Présentation des rapports et votes :

En introduction, il est précisé que c'est la première fois, en espérant que ce sera la dernière, que notre Assemblée Générale se déroule en visioconférence hors de notre salle de quartier. Dans ces conditions, il n'a pas été jugé pertinent d'organiser le débat avec les élus qui se tient traditionnellement à la suite de notre AG, ce débat n'ayant de sens qu'en présence réelle des habitants et des élus.

Suite à cette introduction, les différents rapports sont présentés :

- Le rapport moral par le vice-président (M. Lechanoine) ;
- Le rapport d'activités et le bilan financier par, respectivement, le secrétaire (D. Burtin) et la trésorière (F. Robert).

Le CA propose que le montant de la cotisation reste, pour 2021, à 3 €.

Le rapport d'activités, le rapport financier et le montant de la cotisation sont approuvés à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'Administration a été élu à l'unanimité : Il enregistre 7 départs et une nouvelle candidature : Sabine VEILLON. Le nouveau Conseil d'Administration compte maintenant 13 membres.

II. Sujets évoqués suite à l'Assemblée Générale :

En fin de réunion, plusieurs sujets sont évoqués.

Inondations des propriétés :

Les propriétés inondées pendant plusieurs semaines ne sont pas rares dans le quartier. Il est très difficile de savoir à quelle administration s'adresser. Pour exemple, une propriétaire s'est adressée à la mairie puis à la métropole mais n'a obtenu aucune réponse depuis 3 mois.

D'autres propriétaires, confrontés au même problème depuis plusieurs années, estiment, que les choses évoluent lentement et pensent que cette absence de réaction est liée notamment à la complexité de

l'organisation de Bordeaux Métropole. Il semble qu'une des causes de ces inondations provient d'erreurs commises autour du Serpent (busage, déviation de son cours) et d'urbanisme (constructions autorisées sur le lit du Serpent).

Il est demandé que le comité continue à travailler sur le sujet. Certains proposent de mettre à disposition des documents d'expertise qu'ils ont demandés sur leurs propres cas, d'autres (hors CA) d'aider le comité à analyser les situations en regard des dispositions prévues dans le cadre de la loi sur l'eau.

Avenue de Candau :

Il est admis que l'avenue de Candau doit être aménagée pour sécuriser la circulation cyclable notamment celle des enfants qui se rendent à l'école (ils sont de plus en plus nombreux à le faire).

Il est rappelé que l'avenue Marc Desbats a fait l'objet d'un aménagement récent qui comprend la création de bandes cyclables et cette avenue a le même encombrement que l'avenue de Candau. Plusieurs solutions sont proposées dont certaines sont très simples et peu coûteuses à mettre en place.

Il faudrait réduire la vitesse des voitures. Certains proposent de limiter la vitesse à 30 km/h comme c'est le cas dans plusieurs endroits de Pessac (centre-ville, quartier de musiciens).

Par ailleurs, sur cette avenue, trois ronds-points ont été aménagés mais ils n'ont pas les mêmes priorités. Pour sécuriser la circulation, il faudrait uniformiser les priorités.

Passage sous le pont "Leclerc" :

Le passage sous le pont "Leclerc" est également l'objet d'une discussion. Certains estiment que l'aménagement actuel est suffisant, d'autres que des dispositions spécifiques aux cyclistes doivent être mises en place. Par exemple un feu d'appel pour un contresens cyclable sous le pont ou encore la création d'un "tunnel" cyclable à côté du trottoir actuel.

Vélo-cité à Pessac :

L'assemblée est informée de la création récente d'une section Pessacaise de l'association vélo-cité. Elle regroupe actuellement 5 adhérents. Elle a commencé à travailler avec la mairie sur quelques sujets. Il est demandé au comité d'étudier la possibilité de travailler en concertation avec cette association.

État de la voirie :

Certains membres de l'assemblée s'inquiètent de la dégradation des revêtements des chaussées, par exemple sur l'avenue Pey Berland ou l'avenue Schweitzer. Il est possible que cela soit lié à la dégradation des fondations à cause des réseaux hydrauliques souterrains ou aux mauvais écoulements des eaux pluviales.

L'assemblée générale s'est terminée à 13 heures.

Notre piéton de Brivazac

Avec le retour du beau temps, notre piéton a remis le nez dehors et a constaté que les trottoirs et les caniveaux restent insuffisamment entretenus. Notre piéton pense donc nécessaire de vous rappeler quelques fondamentaux figurant sur l'arrêté municipal n° 318-2016-0058P du 18 octobre 2016 qui sont rappelés sur la brochure « bien vivre ensemble » disponible en mairie et sur son site internet.

Concernant la propreté des trottoirs et caniveaux :

Ce sont les riverains occupants (si vous êtes locataires, cela vous concerne) qui doivent assurer le balayage, désherbage ou tonte et veiller au bon écoulement des eaux pluviales et sans utiliser de produits phytosanitaires. Rien ne doit encombrer les trottoirs.



C'est difficile sans utiliser des produits phytosanitaires. Le piéton ayant remarqué certains tronçons de trottoirs très nets, il prie ces riverains de bien vouloir dévoiler leur méthode en l'envoyant à notre adresse électronique et, dans un prochain Voisins & Voisines, s'ils l'acceptent, nous la divulguerons à tous.

Certains feront remarquer que telle mamie à très faibles revenus ne peut pas assurer cet entretien. Mauvais

argument ! C'est le moment de lui fournir gracieusement un coup de mains. Et pourquoi ne pas organiser une « journée trottoirs à plusieurs voisins », possible même dans notre contexte sanitaire actuel. C'est faisable avec son masque et en respectant des distances de sécurité.



Vous habitez une maison de deuxième ou troisième ligne, soyez aimables, ne laissez pas l'habitant de première ligne tout assumer.

Et n'oubliez pas de couper jusqu'en haut les branches qui dépassent sur le domaine public.



Cet arrêté s'oppose également à nos voisins institutionnels. Nous faisons régulièrement des signalements. Si vous ajoutez vos signalements, la réactivité sera meilleure (voir rubrique "contacter les services").

Attention, un riverain qui oublie d'assumer ses obligations liées à cet arrêté municipal est passible de sanctions pénales.

Archigroup

JF DOSSO
architecte dplg

44, avenue de Candau
Tél. 05 56 46 02 05

Rencontre avec des élus

La mairie travaille sur la mise au point du futur programme voirie sur la commune. C'est pourquoi elle avait interrogé le comité de quartier, en fin d'année, sur les problèmes que nous pouvions rencontrer dans notre quartier. Nous vous avons fait part, dans le dernier numéro de V&V, des remarques que nous lui avons communiquées. Afin de préciser ces remarques, une rencontre nous a été proposée. Le 25 mars, 4 représentants du comité ont donc été reçus en mairie par M. Stéphane Mari (Adjoint aux proximités, mobilités, sécurité et espaces publics) et Christian Chareyre (conseiller municipal, délégué à la voirie et aux espaces publics). Mme Bizine, notre maire adjointe de secteur, était excusée pour raison professionnelle.

Nous avons donc pu reprendre et développer nos points de vue, en particulier :

- le faible entretien du talus et du fossé SNCF qui gêne l'usage du trottoirs ou pose des problèmes de salubrité ;
- l'aménagement de l'avenue de Candau pour les cyclistes ;
- l'état et l'encombrement des trottoirs rendant compliqué leur utilisation par les piétons ;
- le busage du Serpent qui est la cause de nombreuses inondations de propriétés dans le quartier ;
- les aménagements de la rue du Bas Brion et de la rue des Chênes qui, à notre sens, doivent être réfléchis ensemble ;
- la création d'un passage cyclable sous le pont "Leclerc" en complément du passage piétons actuel.

La discussion a été franche et ouverte, cependant, certaines réponses que nous avons obtenues ne manquent pas de nous inquiéter sur les centres de décisions sur des sujets qui concernent la vie quotidienne des habitants Pessacais en général et ceux de notre quartier en particulier.

Ainsi, sur l'encombrement des trottoirs, nous avons vu pousser de nouveaux poteaux. Il nous a été répondu que la mairie avait peu de moyen d'action puisque le marché du déploiement de la fibre a été confié à Orange qui est seul décisionnaire en la matière.



Ou encore, quand il nous a été confirmé que le passage cyclable sous la voie ferrée n'était pas une priorité métropolitaine.

Sans parler de certaines conséquences de la mutualisation au niveau de la métropole...

Tout ceci laisse penser que les lieux de décision s'éloignent de plus en plus du citoyen.

Quoi qu'il en soit, tous les sujets n'ayant pas été épuisés, le comité continuera à travailler sur le programme voirie. Une prochaine réunion avec nos élus est prévue sur le quartier à une date qui reste à déterminer. Nous avons jusqu'au mois d'octobre pour faire valoir nos points de vue.

Compost au Bois des Roses avec Epi'sol

Depuis 2019, l'association Epi'sol s'est chargée d'organiser et animer le jardinage sur le site du bois de roses. Le jardinage est proposé à des pessacais et aux enfants de l'école Jules Ferry.

Le 23 janvier, Bordeaux Métropole a mis en place un dispositif de compostage collectif. Trois de nos membres sont venus aider les bénévoles d'Epi'Sol pour le montage des bacs à compost, sous la pluie et dans la gadoue. Peu importe ces conditions météo, les bacs sont maintenant en place.



Sur notre agglomération environ 140 sites de ce type ont été installés. La gestion des containers sera effectuée par des référents de l'association. Pour un bon fonctionnement des composteurs il est nécessaire de suivre des procédures adéquates.

Un service spécialisé de Bordeaux Métropole accompagne toutes les démarches de compostage des déchets verts en diffusant des conseils pratiques.

Voisins & Voisines suivra cette démarche collective.

Pour tous renseignements :
EPI'SOL Pessac 8 place Germaine Tillion
tél 05 56 51 48 57 ou 06 74 21 09 04.

du côté des associations du quartier : Les Heures Claires

Le club des Heures Claires, fondé le 25 avril 1985 est une association qui fait pleinement partie de notre quartier. La maison municipale de Brivazac en est le siège social, ainsi que le lieu de ses activités.

Pourquoi ce club ?

- Offrir aux personnes, notamment du 3ème âge (mais pas que), des temps de rencontre, de convivialité, d'échanges culturels, d'informations diverses ;

- Rompre avec la solitude et le quotidien.

Qui sont ses membres ?

Une quarantaine d'adhérents du club sont des femmes (majoritairement) et des hommes issus de notre quartier, de notre commune mais aussi des communes voisines. Le nombre restreint en fait un club "familial" où tous aiment à se retrouver.

Aucune condition d'âge n'est exigée et la moyenne d'âge se situe autour de 76 ans.



Que font-ils ?

Ils se retrouvent dans la salle municipale, deux après-midi par semaine, les lundis de 13H30 à 16H30 et les jeudis de 13H30 à 17H.

Après la prise d'un café ou d'un thé, place aux jeux : loto, belote, tarot, rummikub, scrabble, domino, sudoku, etc.. Chaque séance se termine par la prise d'un goûter avant le départ.

Certaines personnes, sans moyen de locomotion, peuvent être transportées par le CCAS de la ville.

Autres activités et festivités sur site :

- conférences sur le bien-être ou le bien-vieillir ;
- séances photos de voyages, commentées ;
- célébration des anniversaires, trimestriellement ;
- un repas traiteur, avec après midi festive ;
- fête des Rois, de la Chandeleur, de Noël .

Activités occasionnelles extérieures :

- deux repas au restaurant ;
- journée nature avec pique nique ;
- visites zoo, châteaux, lieux touristiques, etc..

Ces dernières activités ou sorties ne sont réalisables que grâce au covoiturage.

NOTA : Compte tenu des mesures sanitaires en vigueur depuis plus d'un an maintenant, le club est en sommeil et tous ses adhérents sont impatients d'une prochaine reprise.

Informations - renseignements

Yvon BOUYER - 05 56 45 70 54 ou 06 22 79 35 06

"... Dehors en citoyen"



Stationner sur les trottoirs : c'est les voler aux piétons à qui ils sont destinés.

Dernière minute

Nous apprenons que la Commune envisage le classement en espace boisé classé à conserver de la propriété située au 136 avenue de Candau (Conseil Municipal du 30/03/2021). Nous restons vigilants sur ce sujet.

Venez tester!
Le club est ouvert à tous

NUTRITION

- * Evaluation bien-être
- * Accompagnement nutritionnel
- * Bar à smoothies

COACHING

Rejoignez-nous pour 1h de sport en musique, tous les mardis et jeudis à 19h30.

Hervé et Fátima
Coach bien-être
06 19 04 75 65
06 77 45 76 96

Club Positive Lifestyle Pessac
35 avenue du Bas Bidon - 33600 PESSAC

Positive Lifestyle Pessac
bordeauxfitcouple

**NUTRITION 80%
WORKOUT 20%**

Héralys Nutrition

VOTRE GARAGE TOUTES MARQUES DE PROXIMITÉ

SARL GARAGE GASSIOT

EUROREPAR CAR SERVICE
17 AVENUE DU ROND POINT
33600 PESSAC

05 56 46 11 71

NOUVEAU : Ventes / Reprises Véhicules
OCCASIONS RECENTES

garage-gassiot@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 & 14h00 - 18h30



Agenda CQBC

02/03/2021 : Réunion Bureau en visioconférence ;

07/03/2021 : Assemblée Générale en visioconférence ;

11/03/2021 : Réunion CA et élection Président et membres du bureau ;

18/03/2021 : Groupe de travail communication avec Fédération en visioconférence (1 participant CQBC) ;

20/03/2021 : Circuit vélo avec Vélocités concernant les besoins en amélioration des déplacements à vélo sur les liaisons entre les quartiers de Pessac ;

25/03/2021 : RV en mairie avec élus pour travail sur les besoins concernant la voirie du quartier ;

23/03/2021 : Réunion de Bureau en visioconférence ;

31/03/2021 : Visite au stand de renseignement sur le budget participatif ;

08/04/2021 : réunion Conseil Administration en visio ;

10/04/2021 : Assemblée Générale de la Fédération en salle (reportée à juin pour raison de crise sanitaire) ;

15/04/2021 : Réunion "communication" en visio, avec la fédération (1 membre CA en participation).

Contacter les services

Les divers services se sont dotés de systèmes d'informations informatisés qui n'ont pas été conçus pour prendre en compte le nombre d'habitants représentés par chaque signalement fait par des organismes représentatifs comme votre Comité de Quartier. Ainsi, pour permettre une meilleure prise en compte de vos remarques, nous vous invitons à intervenir, vous aussi, directement auprès des services concernés et, en même temps, nous vous prions de nous informer de vos interventions.

Pour signaler vos soucis ou attentes relatifs aux transports en commun :

- Par courrier : TBM Service Client – 10-12 boulevard Antoine Gautier – CS 31211 – 33082 BORDEAUX CEDEX ;
- Par internet sur le site de TBM : vous devez d'abord « créer votre espace personnel » puis vous connecter, puis (onglet en haut à droite) : « aide et contact », puis (tout en bas de la page) « contactez-nous ».

Pour tous les domaines de la vie courante : voirie, éclairage public, transports, sécurité, propreté, gestion des déchets, écoles, culture, etc. :

- Par courrier : Mairie de Pessac – Place de la Ve République – 33604 PESSAC CEDEX ;
 - Par téléphone : 05 57 93 63 63 ;
 - Par courriel : espaces-publics@mairie-pessac.fr ;
 - Par le site internet de la ville de Pessac : en bas de page, « nous contacter »
- A savoir, la mairie déclare répondre à toutes les demandes par le moyen (courrier, téléphone, courriel) utilisé pour faire le signalement.

Nous vous conseillons d'adresser à Bordeaux Métropole un double de vos signalements faits à la Mairie de Pessac :

- Par courrier : Bordeaux Métropole – Esplanade Charles de Gaulle – 33045 BORDEAUX CEDEX ;
- Par téléphone : 05 56 99 84 84 ;
- Par le site internet de Bordeaux Métropole : en bas de page, « nous contacter ».

Pour les problèmes liés au trafic aérien : il est judicieux de contacter le guichet unique (Répondeur, laissez vos coordonnées et messages, il vous rappelle.)

- par téléphone : 05 56 34 50 50 ;
- par courriel : info@bordeaux.aeroport.fr ;
- par courrier : Aéroport de Bordeaux-Mérignac - Cidex 40 - 33700 MERIGNAC.

Et n'oubliez pas de nous faire part des signalements que vous faites.

Problèmes d'inondations

Dans notre quartier, nous sommes nombreux à être régulièrement inondés lors des forts orages ou en période hivernale. Afin de mieux connaître l'ampleur de ce problème, le comité souhaite réaliser une cartographie des habitations, terrains et caves régulièrement impactés.

Si vous êtes concernés et si vous le souhaitez, vous pouvez nous informer en envoyant un message directement sur la boîte mail du comité. Nous vous recontacterons afin de pouvoir prendre en compte votre situation dans notre cartographie et ainsi pouvoir faire remonter, de façon très factuelle, le problème à Bordeaux métropole.

Pour des raisons sanitaires mais également faute de moyens humains (nous ne sommes que 13 membres au Conseil d'Administration), cette année encore, la campagne d'adhésions n'aura pas lieu sous sa forme habituelle. Nous ne viendrons chez vous pour recueillir vos adhésions en même temps que vos avis sur la vie dans le quartier.

Dans ce contexte, ce n'est pas tant l'aspect financier qui nous importe mais plutôt la représentativité du comité.

En effet, pour nous, vos adhésions ont 2 objectifs : d'abord, bien sûr, nous permettre d'organiser nos animations mais également soutenir nos actions en matière de cadre de vie.

Plus nous serons nombreux, plus nos idées seront représentatives de

BISTROT ROUGE
FORMULE LE MIDI
"à partir de 12€"
CUISINE DE BISTROT, BAR A VINS, TAPAS

A
5 min

157 AV JEAN JAURES 33600 PESSAC
0 982 401 335
REPAS DE GROUPE, SOIREE A THEME, PRIVATISATION

pendant la crise sanitaire, c'est retrait sur place ou repas livré chez vous

jouons un peu



HALGAND Christophe
COUVREUR - ZINGUEUR
Dépannages - réparations rapides
Tous types de toitures

couverture.halgand@hotmail.com
31, rue des Chênes
33600 PESSAC
06 88 22 27 22

Comment adhérer à CQBC en 2021 ?

celles des citoyens et proches de vos préoccupations.

Les finances du comité nous permettront d'assurer les animations que nous espérons pouvoir vous proposer sur la fin d'année.

Cependant, le comité continue de travailler sur des sujets "cadre de vie" (voiries, cheminements doux, plan vélo, inondations ...). Cette année, c'est sur ces actions que nous avons besoin de vos adhésions.

Le montant de la cotisation est toujours de 3 € minimum par adhérent.

Si vous souhaitez nous soutenir, vous pouvez vous signaler sur notre adresse électronique : cqbc33@gmail.com, nous vous recontacterons.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITE DE QUARTIER BRIVAZAC CANDAU
ELU EN ASSEMBLEE GENERALE LE 7 mars 2021**

NOM	PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE	PORTABLE	adresse mail	Cadre De Vie	Animations	V&V	BUREAU
BIGNON	Emmanuelle	26, avenue de Brivazac		06 73 59 68 65	manue.bignon@free.fr		X		Secrétaire
BOUYER	Dominique	43, avenue de Brivazac	05 56 45 70 54	06 29 12 10 61	yvon.bouyer@neuf.fr		X		
BURTIN	Dominique	37, avenue de Candau	05 56 45 34 86	06 20 56 74 29	dominiqueburtin@wanadoo.fr	X		X	Président
CIESLAK	Jérôme	70, allée George Brassens		06 83 54 21 44	jeciesla@gmail.com		X		
DANGUY	Astrid	12, av. Fanning Lafontaine		06 33 73 01 07	astrid.danguy@gmail.com	X			
LAFAYE	Nathalie	4, rue Jean Charcot	05 56 45 71 87		ndjp.lafaye@gmail.com	X			
LECHANOINE	Michel	20, rue George Brassens		06 44 91 06 47	michellechanoine@sfr.fr		X	X	Vice-président
QUATREUIL	Patrick	46, avenue du Rond Point	05 56 45 5937	06 85 89 96 30	pquatreuil@free.fr				
ROBERT	Frédérique	120, avenue de Candau	09 54 84 83 84	07 82 70 54 50	seborga1@free.fr	X		X	Trésorière
SAM	Françoise	28, av. Phénix Haut Brion		06 07 35 71 40	f.sam@free.fr	X			Trésorière adjointe
VEILLON	Sabine				veillonsabine@gmail.com		X		
VERBIEST	Vincent				v.verbiest@gmail.com		X		
ZARAGOSI	Sébastien	51, avenue des Echoppes		07 78 32 81 71	s.zaragosi@gmail.com	X			

Adresse postale : 37, avenue de Candau
 Adresse électronique : cqbc33@gmail.com
 Site internet : federation-quartiers-pessac.com

Le saviez-vous

Vous pouvez retrouver d'anciens numéros de Voisins & Voisines ainsi que d'autres informations concernant notre Comité sur le site internet de la fédération (voir adresse ci-contre).

Plan du Quartier Brivazac-Candau

Règles de circulation :

Dans le quartier comme ailleurs, il est dangereux et inutile de stationner sur ou à cheval sur le trottoir. Cela empiète sur le territoire des piétons et c'est passible d'une contravention. En dehors de tout marquage de stationnement au sol, celui-ci doit se faire sur la chaussée de façon bi-mensuelle alternée. Le stationnement à cheval est autorisé sur une portion de l'avenue de Candau et il est impératif de redoubler d'attention en raison de la perte de visibilité.

De plus, il existe dans le quartier des contre-sens cyclables, permettant aux deux-roues non motorisés de circuler dans des rues à sens unique, à l'inverse des automobilistes. De nombreux enfants, notamment, les empruntent pour se rendre ou revenir de l'école qui se trouve dans notre quartier. Cette pratique nouvelle qui tend à se développer, ne nous est pas toujours familière. La prudence est donc de mise et s'accompagne du respect de la limitation de vitesse.



Les conteneurs à verre reçoivent les bouteilles en verre recyclable. Les couvercles et les cartons de transport ne doivent pas rester sur place et sont à jeter dans votre container gris. Merci d'y penser au prochain voyage

Ramassage des Ordures Ménagères :

- Bac gris : déchets génériques : lundi et jeudi matin ;
 - Bac vert : tri recyclable : mercredi matin ;
 - Bac rouge : déchets végétaux (voir calendrier des collectes).
- Il est par ailleurs rappelé que les bacs ne doivent pas séjourner sur les trottoirs, mais être déposés et rentrés au plus proche de la collecte. Il en va du respect de chacun, notamment des piétons qui ont vocation à marcher sur les trottoirs.
- Déchets verts : sur inscription. Renseignements à la mairie.